HAL
open science

La Frontière Canada Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001

Pierre-Alexandre Beylier

To cite this version:

Pierre-Alexandre Beylier. La Frontière Canada Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001. Études canadiennes / Canadian Studies : Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France, 2014, 77. hal-01823592

HAL Id: hal-01823592

https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01823592v1

Submitted on 26 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA FRONTIERE CANADA ETATS-UNIS DEPUIS LE 11 SEPTEMBRE 2001

Pierre-Alexandre BEYLIER

Maître de Conférences
Université Grenoble 3 – Stendhal

Cet article présente la démarche ainsi que les conclusions de la thèse intitulée « La Frontière Canada/Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001 : Continuité et changement », qui analyse l'impact que les attentats sur le *World Trade Center* et le Pentagone ont eu sur la frontière américano-canadienne et, plus largement sur la relation bilatérale que partagent le Canada et les Etats-Unis.

This paper presents the approach and some of the conclusions of the PhD dissertation entitled « The Canada/US Border Since 9/11: Changes and Continuity », which analyzes the impact that the terrorist attacks on the World Trade Center and the Pentagon have had on the Canada/US border and, more broadly, on the Canada/US relationship.

Dans les années 1980, en pleine négociation de l'Accord de Libre-Echange Nord-Américain (ALENA), le Président Ronald Reagan faisait cette déclaration à propos de la frontière américano-canadienne :

> Let the 5,000-mile border between Canada and the United States stand as a symbol for the future. No soldier stands guard to protect it. Barbed wire does not deface it. And no invisible barrier of economic suspicion and fear will extend it. Let it forever be not a point of division but a meeting place between our great and true friends (REAGAN 1988 : 1).

Plus de 25 ans plus tard, force est de constater que celle qui était le symbole de l'amitié américano-canadienne a bien changé. En effet, suite aux attentats du 11 septembre 2001, alors qu'elle était historiquement la plus longue frontière non-défendue au monde, pour reprendre l'expression galvaudée qui la désigne, la frontière Canada/Etats-Unis a connu un phénomène de sécurisation avancée, dans le cadre de la Guerre contre le terrorisme, lancée par l'administration Bush et poursuivie par l'administration Obama, afin de faire d'elle un garde-fou contre la menace terroriste. Cependant, cette entreprise de refonctionnalisation de la frontière s'est avérée très problématique, notamment au vu de l'intégration économique et des nombreux liens commerciaux et humains qui unissent les deux pays.

L'objectif de cette thèse, effectuée entre 2009 et 2013 à l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, sous la direction de Jean-Michel Lacroix, a donc été d'analyser et de jauger l'ampleur

du changement qu'a connu la frontière américano-canadienne ainsi que l'impact réel qu'ont eu les attentats du 11 septembre 2001 sur cette dernière.

Après avoir présenté la méthodologie adoptée ainsi que le cadre théorique structurant ce travail de recherche, cet article mettra en avant les conclusions de cette thèse.

I – Méthodologie et approche

La frontière étant une institution multiforme, en raison des différentes fonctions qui lui sont associées – collecte de taxes, contrôles des flux migratoires et surveillance, voire défense du territoire – son étude se doit d'être multiple, au risque, sinon, d'être réductrice. Cette thèse s'inscrit donc dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire qui englobe, de façon la plus exhaustive possible, toute la diversité du fonctionnement d'une frontière. Ce cadre fait donc appel à la géographie, en passant par l'histoire, l'économie, les relations internationales et la géopolitique, une démarche transversale, qui constitue la pierre angulaire de n'importe quelle thèse en civilisation nord-américaine.

Pour renforcer cette approche multidisciplinaire, une diversité de sources a par ailleurs été sollicitée. En effet, au caractère multifonction de la frontière s'ajoute la multitude des acteurs qui interviennent : que ce soient les gouvernements – fédéraux, provinciaux/fédérés, ou encore locaux et tribaux – qui sont responsables de sa gestion, mais également les usagers, le secteur privé ainsi que les citoyens lambda qui la traversent pour des raisons économiques ou personnelles, sans oublier – et cela constituait aussi le cœur du sujet – les acteurs illégaux, les narcotrafiquants, les terroristes et les clandestins, qui profitent de certaines de ses faiblesses pour bâtir des réseaux tentaculaires qui dépassent le site de la frontière et se structurent à l'échelle nationale, voire internationale.

Aussi, plusieurs types de documents ont permis de nourrir ce travail de recherche. Des rapports gouvernementaux ainsi que des rapports publiés par les associations défendant les intérêts du secteur privé ont été utilisés afin de faire appel au regard spécialisé des personnes qui gèrent et qui utilisent la frontière. L'outil statistique a par ailleurs joué un rôle particulièrement central car il a permis, grâce à des données brutes, de quantifier le fonctionnement et la

performance de la frontière[1]. Une revue de presse quotidienne de six journaux canadiens nationaux a également été effectuée pour pallier le fait que de nombreux documents officiels étaient encore classifiés, en raison du caractère récent du sujet. Enfin, un travail de terrain axé, d'une part, sur la rencontre avec les représentants des différents acteurs et usagers de la frontière et d'autre part, sur l'étude de plusieurs lieux[2] a été mené, afin d'avoir une expérience concrète du sujet.

La frontière étant une construction humaine avant tout géographique, le travail de rédaction, bien que pluridisciplinaire, a été bâti autour d'un cadre théorique géographique, présenté dès l'introduction. Et c'est à partir des travaux d'un géographe français incontournable, Michel Foucher que l'étude de la frontière américano-canadienne s'est effectuée. Avec son ouvrage *Fronts et Frontières*, il a non seulement marqué un regain d'intérêt pour le sujet mais il a également révolutionné la réflexion sur les frontières. En mettant au point toute une série de concepts et de typologies, il a offert une véritable grille d'analyse qui s'avère intéressante et exhaustive pour examiner les frontières et leurs dynamiques. Et c'est cette grille d'analyse qui a été exploitée et dont on peut retrouver les concepts, essaimés tout au long de cette thèse, appliqués à la frontière américano-canadienne afin de saisir la réalité frontalière et son fonctionnement dans toute leur technicité, mais également dans toute leur complexité. Ce cadre théorique a permis de définir cette institution multiforme qu'est la frontière, les fonctions qui lui sont associées ainsi que les relations qui se nouent à travers elle de la façon la plus précise possible afin d'avoir une solide base et, en creux, afin de ne négliger aucun aspect du sujet.

---

[1] Plusieurs bases de données ont été utilisées – celle de Statistiques Canada ainsi que la Base de Données Statistiques des Transports en Amérique du Nord – afin de quantifier les flux transfrontaliers – échanges commerciaux, mobilité transfrontalière, investissements – et, surtout d'analyser leur évolution. En outre, j'ai eu accès à une enquête exclusive de Statistique Canada, ayant trait aux attitudes des entreprises canadiennes importatrices et exportatrices vis-à-vis du nouveau contexte frontalier afin d'évaluer leur expérience de la frontière.

[2] Plusieurs lieux représentant différents "types" d'environnements frontaliers ont été visités: une zone urbaine densément peuplée, avec les villes jumelles de Detroit/Windsor, qui constituent le point de frontière le plus fréquenté le long de la dyade, une zone terrestre rurale faiblement peuplée, le sud du Québec, dans les cantons de l'est, une section maritime de la frontière, lorsque celle-ci se sert du Saint Laurent comme support et sinue au milieu d'îlots, dans la région des Mille îles, rendant ainsi les efforts de surveillance et d'application de la loi d'autant plus difficiles, et, enfin, un artefact géographique, la ville de Stanstead au Québec et son binôme urbain, Derby Line, dans le Vermont, deux villes littéralement construites à cheval sur la frontière.

La frontière étant une notion intrinsèquement binationale, voire internationale, ce qui se joue à la frontière dépasse cependant le simple site de la ligne de démarcation dans le sens où elle structure des flux divers qui s'articulent également à grande échelle tant en termes d'économie nationale et continentale qu'en termes de relations diplomatiques et d'identité politique. Ce sujet revêt une complexité mais aussi une pertinence toute particulières et a des répercussions à grande échelle, s'insérant donc dans des thématiques plus larges. Et c'est une problématique englobante qui prend en compte ces deux niveaux d'analyse, ces deux échelles qui a été choisie.

II – Problématiques et conclusions

1 – Problématiques et questionnements

A partir de là, l'objectif de cette thèse a été, dans un premier temps, d'analyser l'impact des mesures sécuritaires instaurées depuis 2001 sur la ligne internationale et sur son fonctionnement d'un point de vue géographique. Les attentats du 11 septembre ont en effet introduit une nouvelle logique en Amérique du Nord : ils ont plongé le continent, et notamment la frontière Etats-Unis/Canada, dans un paradigme structuré autour de la sécurité, le but étant de prévenir toute éventuelle nouvelle attaque terroriste. Si cette nouvelle logique n'a pas bouleversé totalement les dynamiques organisationnelles du continent, elle les a, malgré tout, grandement ébranlées.

En effet, Washington a souhaité sécuriser celle qui était connue jusque-là pour être la plus longue frontière non-défendue au monde, en mettant en place une frontière novatrice, la « frontière intelligente », une « frontière du futur[3] » (ALDEN 2008 : 137) qui allie sécurité et facilitation. Beaucoup d'auteurs s'étaient intéressés au sujet mais jamais il n'avait été question, dans leur travail, du contenu de cette notion, d'une analyse précise des mesures qui la constituent. L'objectif premier de cette thèse a donc été d'aborder le contenu de cette frontière, d'une part, afin d'analyser son fonctionnement dans le détail ainsi que son impact sur les liens transfrontaliers mais aussi, d'autre part, afin de confronter son fonctionnement à ce concept de « nouvelle frontière » (BUSH 2002 : 22) désiré par Washington. En d'autres termes, de façon

[3] Il s'agit en fait des propos de Tom Ridge, alors conseillé en Sécurité intérieure de l'administration Bush (*Homeland Security Advisor*), cité par Edward Alden.

ultime, le but était de se demander si la frontière intelligente correspondait à un nouveau type de frontière.

Ensuite, la borne de départ mise en avant a été le 11 septembre 2001 en partant du postulat qu'il y avait eu un avant et un après 11 septembre. Si, en matière de politique américaine, les attentats sur le *World Trade Center* et le Pentagone ont engendré une redéfinition de la politique américaine, le second objectif de cette thèse était d'interroger sa signification réelle pour la frontière – et pour le Canada dans son ensemble – sans pour autant tout interpréter à l'aulne de cet événement. Donc, même si ce travail a été construit chronologiquement autour des attentats du 11 septembre, une approche ouverte sur le passé, sur l'avant 11 septembre, a été mise en place, à la recherche d'éventuels indices de continuité, l'objectif étant de se demander si cet événement était un véritable jalon ou non.

Enfin, la frontière étant également le lieu où deux pays se font face et, avec eux leur souveraineté, elle véhicule donc un aspect diplomatique incontournable, lié au pouvoir et à l'exercice de ce dernier, qui ajoute à la diversité du sujet (PRADEAU 1994 : 290). Le troisième axe de problématique de cette thèse a donc été de se demander ce que cette entreprise de sécurisation signifiait pour la relation américano-canadienne, que d'aucuns qualifient de spéciale.

Ce sont donc ces trois fronts de problématique qui sous-tendent le travail de cette thèse et qui ont permis de tirer des conclusions multiples sur le sujet.

2 – Conclusions

La première, qui s'est esquissée, dès le premier chapitre de la deuxième partie, concerne le rôle de rupture que l'on attribue souvent au 11 septembre. Cette thèse permet de nuancer cette hypothèse. En effet, il ne constitue pas forcément un événement pivot aussi prononcé qu'on aurait pu le penser en matière de sécurité frontalière. S'il a effectivement engendré la mise en place de tout l'arsenal que l'on a maintenant à la frontière américano-canadienne, certaines des problématiques liées à cette dernière lui sont, malgré tout, antécédentes. D'une part, les Etats-Unis avaient déjà commencé à regarder de façon méfiante leur frontière septentrionale et leur voisin du nord avant même 2001. Ils étaient même allés plus loin puisqu'il avaient également déjà mis au point un projet en vue de la sécuriser. Certaines des mesures instaurées dans le sillage du 11 septembre avaient en effet été pensées avant 2001, en grande partie, de façon

conjointe par les deux voisins nord-américains, notamment ce concept de frontière intelligente. D'autre part, certains défis fortement médiatisés après 2001, tels que l'engorgement de certains postes frontaliers et ou les problèmes structurels liés aux temps d'attente, se faisaient déjà ressentir au cours des années 1990. Le 49ème parallèle commençait donc déjà à perdre de sa flexibilité. Au final, les attentats sur le *World Trade Center* et le Pentagone ont moins agi comme un événement déclencheur que comme un catalyseur, voire un prétexte, qui a accéléré des tendances qui commençaient déjà à apparaître le long de la frontière américano-canadienne.

La seconde conclusion à laquelle ce travail de recherche est parvenu a été le bilan doublement mitigé de cette frontière intelligente. Alors que les Etats-Unis et le Canada souhaitaient sécuriser la frontière sans toutefois entraver les échanges dont elle est le site, plus d'une décennie après le début du processus, aucun de ces deux objectifs n'a réellement été atteint. D'une part, cette thèse a entrepris de jauger l'efficacité du dispositif défensif mis en place dans le sillage des attentats du 11 septembre 2001, pour finalement mettre en évidence sa fragilité. Malgré le déploiement de ce qui s'apparente à un arsenal défensif visant à surveiller la frontière et à contrôler les flux, cet arsenal demeure criblé de failles, et ce à tous les niveaux. Et, de façon plus inquiétante, si l'on souhaite traverser la ligne internationale sans se faire détecter, le 49ème parallèle offre une myriade de configurations qui facilitent la tâche d'éventuels criminels. La présence du crime organisé dans certaines régions ainsi que dans certains ports et aéroports attestent de l'aspect encore lâche du dispositif sécuritaire mis en place depuis 2001.

D'autre part, le versant facilitation dont l'objectif est de ne pas entraver les échanges ne fonctionne pas forcément mieux. Ce versant devait constituer le côté novateur de la frontière intelligente en pré-approuvant les individus et les marchandises représentant un faible risque pour la sécurité nationale afin d'en accélérer le passage[4]. Cependant, les Canadiens se plaignent de plus en plus de ce qu'ils estiment être un « épaississement » de la frontière et cet épaississement est une réalité. Alors qu'elle n'était qu'une « incommodité administrative » (Drache 2004 : 35) pouvant être franchie en quelques secondes dans les années 1990, la frontière

[4] Les principes de la frontière intelligente sont présentés dans la Déclaration sur la Frontière Intelligente, signée en décembre 2001 par le Canada et les Etats-Unis (cf. *The Canada-U.S. Smart Border Declaration*. Ottawa, Department of Foreign Affairs and International Trade, 2001, <http://www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/declaration-en.asp> consulté le 2 avril 2012).

américano-canadienne est désormais beaucoup plus difficile à traverser. Entre les nouveaux contrôles, les informations pré-requises plus nombreuses et les critères d'entrée plus stricts, elle agit comme un véritable rempart tant pour les individus que pour les marchandises. Et les programmes de facilitation ne permettent pas d'atténuer ce phénomène. Ils l'amplifient même parfois. En résultent donc des temps d'attente qui peuvent varier de quelques minutes à plusieurs heures, la conséquence principale étant un manque de flexibilité de la frontière qui incitent les personnes et les entreprises à s'en détourner. Ce phénomène d'un nouveau genre – entre le Canada et les Etats-Unis – est d'autant plus problématique pour les entreprises nord-américaines qui sont habituées à fonctionner selon une logique de flux tendus (*just-in time delivery*). En effet, alors que certaines avaient intégré leur chaine logistique de part et d'autre du 49ème parallèle, afin de rationaliser les coûts de production – et dépendaient donc d'une frontière fluide et prévisible – elles doivent désormais faire face à une frontière imprévisible qui menace de plus en plus la compétitivité de l'économie nord-américaine. En fait, tout se passe comme si la refonctionnalisation de la composante sécuritaire du 49ème parallèle avait entrainé avec elle une refonctionnalisation relative de sa composante commerciale que les accords de libre-échange avaient très largement défonctionnalisée. En d'autres termes, la frontière agit davantage comme un obstacle que comme un moteur aux échanges, engendrant ainsi une érosion des avantages de l'ALENA (GOLDFARB 2007 : 1-4). En somme, le dispositif est bien pensé sur le papier mais, dans les faits, il s'enraye et engendre une pléthore de dysfonctionnements.

Si le bilan est mitigé c'est parce que, au final, la frontière intelligente n'est pas véritablement une nouvelle frontière. Même si elle est vendue comme telle, il s'agit en réalité d'une frontière défensive traditionnelle à laquelle on a accolé un fonctionnement particulier – le versant de facilitation des flux. Moins qu'un nouveau type de frontière, ce qui émerge depuis 2001 est une reconceptualisation de la notion de frontière et de la sécurité frontalière. En souhaitant identifier et intercepter les menaces toujours plus tôt, Washington a mis en place une frontière dilatée qui a re-territorialisé la sécurité. La frontière n'est plus l'unique ligne de défense, mais elle fait partie d'un système sécuritaire « par paliers » (*layered approach to security*) dans lequel elle intervient comme la dernière ligne de défense. La facilitation n'est donc qu'un aspect, somme toute important mais périphérique du dispositif, ce dernier se structurant avant tout autour de la notion de sécurité.

Ensuite, si l'entreprise de sécurisation de la frontière est incomplète, c'est aussi parce que le processus est sous-tendu par toute une série de forces, plus ou moins dissimulées, qui parfois se télescopent et sont source de dysfonctionnement. En d'autres termes, au-delà de la Guerre contre le terrorisme, la frontière sert d'écran de fumée à des visées autres que celles affichées officiellement par Washington. Non seulement, la frontière américano-canadienne intervient dans un contexte de plus en plus protectionniste et, en tant qu'obstacle aux échanges, constitue ainsi l'un des levier officieux du protectionnisme américain, mais elle fait également l'objet, depuis plus d'une décennie, d'un processus de mystification, par le biais du discours qui s'est grandement développé autour d'elle, qui altère sa perception et s'achoppe aussi à une gestion rationnelle et efficace de cette dernière. De façon ultime, ce que ces forces mettent en évidence c'est un phénomène de politisation que connaît la frontière américano-canadienne. Après avoir longtemps été ignorée, elle se retrouve instrumentalisée, depuis plus de dix ans, pour permettre à Washington d'accumuler à travers elle du capital politique. Et cela a un impact sur son fonctionnement.

Enfin, pour élargir la perspective, et répondre au troisième axe de problématique cette thèse s'est demandée si le renforcement qu'a connu la frontière américano-canadienne sonnait le glas de la relation soi-disant spéciale qui unit le Canada et les Etats-Unis. Sur ce point précis, la réponse est plus complexe. Tout d'abord, cette entreprise de sécurisation est révélatrice d'un processus de banalisation de la frontière américano-canadienne et, à travers elle, du Canada. Il s'agit d'une vraie frontière et elle doit être traitée comme telle pour paraphraser l'ancienne secrétaire américaine de la Sécurité intérieure, Janet Napolitano (ALBERTS 2009 : 1). Cependant, ce phénomène va plus loin qu'une simple banalisation. Il s'agit en effet d'une mexicanisation du 49ème parallèle qui frise parfois la militarisation. Washington a en effet souhaité effectuer un rééquilibrage entre ces deux frontières pour gommer les différences qui existent entre elles. De pays ami, et sans grand intérêt stratégique, le Canada est donc devenu un pays dont il faut se méfier, et il s'est retrouvé catapulté sur le même plan que le Mexique. C'est ce qu'a mis en évidence l'analyse du discours politique. Le Canada a vu son statut particulier fait d'exemptions et de passe droits s'envoler, et avec lui sa frontière particulière.

Mais la question est plus complexe puisque beaucoup d'auteurs se demandent si le Canada jouissait d'une relation spéciale au commencement. En fait ce que le Canada interprète comme tel est plutôt une certaine indifférence de la part des Etats-Unis, en temps de « paix » (CLARKSON 2009 : 1). Et cette indifférence dont il faisait l'objet dans les années 1990, parce que dominé par des intérêts avant tout économiques, s'est mue en priorité stratégique en raison du danger que Washington a attribué à son voisin du nord et à sa frontière. Cela a donc engendré un recalibrage de la relation bilatérale qui s'est retrouvée banalisée sur l'autel de la Guerre contre le terrorisme.

La seule composante certaine que cette la relation bilatérale revêt est son ambivalence. Et la frontière est révélatrice de cette ambivalence. En effet, la gestion dont elle a fait l'objet depuis 13 ans, le débat publique qui s'est développé autour d'elle mais également les forces qui l'ont prise en étau, illustrent bien l'ambivalence intrinsèque à cette relation asymétrique faite de co-dépendance, d'ambitions et de craintes, une relation, qui, pour ne rien arranger, a été ponctuée de très nombreux heurts, notamment sous l'administration Bush.

Conclusion

Au final cette thèse a tenté d'analyser le plus exhaustivement possible les changements qu'a connus la frontière américano-canadienne depuis le 11 septembre 2001 tout en allant au-delà d'une approche seulement descriptive afin de réfléchir sur la signification et la portée de ces changements, des changements qui n'interviennent pas comme une rupture nette mais qui s'insèrent plutôt dans une certaine continuité, et qui mettent en jeu un certain nombre de forces sous-jacentes. Et c'est cette complexité qui fait tout l'intérêt du sujet.

Au-delà des conclusions atteintes, cette thèse ouvre, par ailleurs, sur plusieurs axes de recherche. Deux en particulier se sont esquissés.

Tout d'abord, il conviendra d'étudier la mise en place de l'accord « Par-delà la frontière », décrit les grandes lignes dans le dernier chapitre. Signé en février 2011 par le Canada et les Etats-Unis, il se veut comme un accord concret permettant de résoudre les problèmes qui sclérosent la frontière et visant notamment à atténuer ce phénomène d'épaississement, tant néfaste pour les entreprises qui s'adonnent au commerce transfrontalier. Cet accord se structurant autour de différents objectifs, notamment l'harmonisation de certains programmes ainsi que l'intégration de certaines facettes des dispositifs frontaliers des deux pays, tout l'enjeu de la

recherche future sera d'analyser la mise en place de cet accord, qui, pour le moment n'en est qu'à ses balbutiements et de voir s'il va permettre au 49ème parallèle de gagner en flexibilité. Va-t-il inaugurer une nouvelle trajectoire pour les deux voisins nord-américains ? S'inscrit-il dans la continuité de la gestion qui est faite de la frontière américano-canadienne depuis 2001 ? Mais surtout, y-aura-t-il une volonté politique assez importante pour porter sa mise en place et, éventuellement pour le pousser plus loin ? Telles seront les questions auxquelles il faudra répondre, en gardant toujours à l'esprit, comme grille d'analyse de fond, la signification de cet accord pour la relation américano-canadienne.

Ensuite, si cette thèse s'est attelée à analyser des phénomènes généraux qui structurent la frontière septentrionale des Etats-Unis, l'une des caractéristiques intrinsèques à cette dernière, mises en évidence par ce travail de recherche, a été sa diversité. En aucun cas, elle n'est la même sur toute sa longueur. Certains des problèmes ou des enjeux auxquels elle est confrontée, la concernent dans son ensemble. Mais certains ne concernent que certaines sections de la dyade. Aussi une étude à petite échelle permettrait de rentrer dans le détail et d'affiner l'analyse de la frontière. Un phénomène géographique en particulier ne bénéficie d'aucune littérature, celui des binômes urbains, ce que l'on appelle « villes jumelles » sur le front mexicain. Certains de ces binômes jouent un rôle tout particulièrement central en Amérique du Nord à l'instar de Detroit et Windsor, le berceau de l'industrie automobile, ou bien Buffalo et Fort Erie, pôle industriel de la « *Manufacturing Belt* ». Il conviendrait donc, dans un premier temps, d'analyser leur développement, puis, dans un second temps, les liens et les échanges qui les structurent, ainsi que l'identité de ces communautés frontalières, voire transfrontalières qui y vivent. Le but ultime serait double : d'une part, comparer ce phénomène avec son équivalent mexicain afin de voir s'il y a eu des similitudes dans leur développement et dans leur fonctionnement et, d'autre part, en dresser une typologie puisque, à côté des villes importantes mentionnées ci-dessus, il existe également des binômes de taille moyenne voire de toute petite taille. Une approche à la fois historique, géographique, sociologique pourrait permettre de cerner de façon la plus exhaustive possible ce phénomène et pour réfléchir sur la façon dont ces binômes qui transcendent la frontière redéfinissent les territoires nationaux.

La frontière américano-canadienne constitue un sujet d'étude à la fois inépuisable et passionnant. Bien qu'analysé de façon détaillée dans le cadre de cette thèse, il reste des points à

approfondir, des thématiques à analyser et des outils théoriques à parfaire pour saisir le mieux possible les enjeux qui structurent cette ligne internationale, longtemps ignorée, mais qui revêt, de par le regain d'intérêt qu'elle suscite dans la politique américaine, un intérêt scientifique tout particulier.

Bibliographie

ANONYME (2001), *The Canada-U.S. Smart Border Declaration*, Ottawa, Department of Foreign Affairs and International Trade, <http://www.dfait-maeci.gc.ca/anti-terrorism/declaration-en.asp> (consulté le 2 avril 2012).

ALBERTS, Sheldon (2009), « US Stays Firm on Border-Security Deadline Security Chief Opposes Bill to Delay Strict Passport Rules », *Ottawa Citizen*.

ALDEN, Edward (2008), *The Closing of the American Border*, New York, HarperCollins.

BUSH, George W. (2002), *National Strategy for Homeland Security*, Washington DC, *Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique*, 2002, foreword).

CLARKSON, Stephen (2009), « Question Period » in *North American Perspectives on Borders and Security: Developing a Policy Narrative*, San Diego State University, Association for Canadian Studies in the United States, <http://vimeo.com/4166551> (consulté le 20 novembre 2010).

DRACHE, Daniel (2004), *Borders Matters: Homeland Security and the Search for North America*, Halifax, Fernwood.

FOUCHER, Michel (1991), *Fronts et Frontières*, Paris, Fayard.

GODFARB, Danielle (2007), Is Just-In-Case Replacing Just-in-Time? How Cross-Border Trading Behavior Has Changed Since 9-11, Ottawa, Ontario, Conference Board of Canada.

PRADEAU, Christian (1994), *Jeux et enjeux des frontières*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.

REAGAN, Ronald (1988), « Remarks on Signing the United States-Canada Free-Trade Agreement Implementation Act of 1988 », <http://www.reagan.utexas.edu/archives/speeches/1988/092888c.htm> (consulté le 10 juillet 2011).